

La logopédiste montre comment pratiquer le jeu du souffle (ou bougie), qui permet de travailler la motricité des lèvres et le souffle.



Les nouveaux défis de la logopédie

La logopédie quitte l'Assurance invalidité fédérale pour devenir un service cantonal, passant d'une logique d'assurance à une logique budgétaire. Professionnels partagés entre colère et inquiétude.

Qui ne connaît pas d'enfant – voire d'adolescent ou d'adulte – ayant suivi un traitement chez un logopédiste? Dyslexie, dysorthographe, retard de langage, bégaiement, retard de parole, surdité, aphasie, entre autres. La liste des troubles amenant à consulter s'avère aussi longue que

variée, «d'où la nécessité d'une palette de spécialistes bien formés, disponibles, travaillant dans le domaine public ou en cabinet privé», explique Line Membrez, logopédiste à La Tour-de-Peilz (VD) et présidente des professionnels indépendants du canton (CV-PITL ou Centre vaudois des

praticiens indépendants pour les troubles du langage).

Au bord du lac Léman comme partout en Suisse, le petit monde de la logopédie bouillonne. La marmite a particulièrement débordé de ce côté de la Sarine, sur Vaud donc, mais également à Genève, Neuchâtel ou en Valais. Et s'il y a eu un peu moins de

bruit à Fribourg, c'est apparemment parce que les autorités ont d'emblée adopté la possibilité d'un régime transitoire durant trois ans avec un fonctionnement selon l'ancien régime.

Car depuis le 1^{er} janvier, l'Assurance invalidité (AI) ne soutient plus les mesures pédago-thérapeutiques. Une